

## FICHE DE CONNAISSANCES N°4

# Protéger les ressources naturelles de la région

Le littoral de l'Afrique de l'Ouest abrite des ressources naturelles et des habitats qui fournissent de nombreux services écosystémiques. Les ressources naturelles de la région sont essentielles pour le fonctionnement du littoral : elles font naturellement barrage à l'érosion, à la pollution, à l'élévation du niveau de la mer et aux épisodes climatiques extrêmes. Les écosystèmes marins et côtiers, notamment les récifs coralliens d'eau froide, les herbiers, les mangroves, les marécages et les lagons de bord de mer servent de zones de fraie et d'alevinage pour les poissons et fournissent donc des services écosystémiques cruciaux au secteur de la pêche.

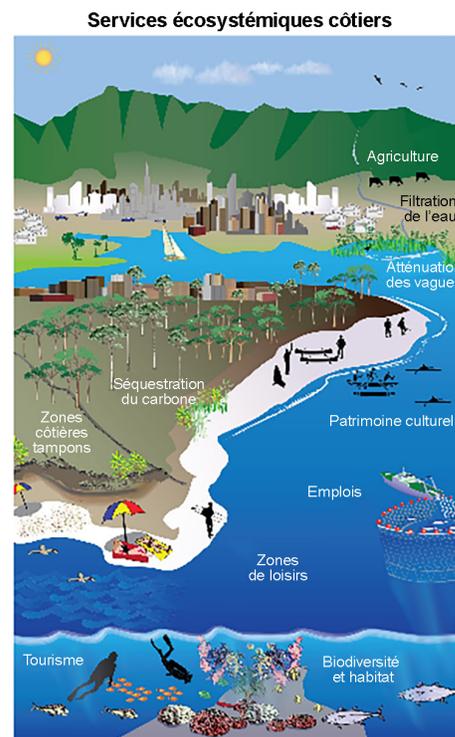
La région abrite des milliers d'espèces animales terrestres et marines, notamment des oiseaux migratoires qui dépendent du littoral pour leur nourriture. Plus de 1000 espèces de poissons, plusieurs espèces de cétacés, et cinq espèces menacées de tortues marines vivent au large de l'Afrique de l'Ouest.

## Les enjeux

De nombreux facteurs contribuent à la dégradation, voire la destruction, et la dégradation des ressources naturelles marines et côtières. Le défrichage des terres, les changements d'affectation des sols et l'exploitation des forêts côtières pour la production de biomasse et de bois de construction, et la préparation de médicaments – activités qui endommagent les ressources naturelles – progressent à un rythme alarmant. La fréquence croissante des catastrophes naturelles – des épisodes météorologiques et climatiques sévères ou extrêmes – exerce également une forte pression sur les ressources côtières, entraînant souvent des pertes considérables à très brève échéance.

L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont perdu entre 20 et 30 % de leurs mangroves au cours des vingt-cinq dernières années (Wetlands International, 2012). Selon certaines études, la superficie de la mangrove guinéenne – l'une des plus grandes de la région – a diminué de 37 % entre 1980 et 2012 (Giri et autresal, 2011 ; PNUE, 2007), une perte problématique, car de nombreuses espèces de poisson dépendent d'un habitat composé de mangroves, de récifs coralliens d'eau froide et d'herbiers

**FIGURE 1** Les écosystèmes fournissent de nombreux services essentiels



pour se reproduire. Les mangroves et les forêts côtières jouent également un rôle important dans la protection du littoral contre les tempêtes et autres épisodes climatiques extrêmes, et contribuent à ralentir l'érosion.

Dans plusieurs pays, la dépendance du secteur du bâtiment vis-à-vis de l'extraction de sable côtier entraîne des

dommages importants le long du littoral, notamment la perte de terres, la dégradation des écosystèmes, la destruction de la végétation côtière et l'érosion. Les barrages destinés à la production d'électricité hydraulique et à alimenter les systèmes d'irrigation retiennent les sédiments en amont, et entravent leur dépôt sur la côte. Les systèmes hydrographiques, tels que les bassins des fleuves Sénégal, Volta et Niger, jouent un rôle important dans les écosystèmes d'Afrique de l'Ouest, où nombre de leurs affluents se jettent dans l'océan. La construction de barrages, destinés à la production d'électricité hydraulique et à alimenter les systèmes d'irrigation, par exemple les barrages de Kindia et de Konkouré en Guinée, et celui d'Akosombo au Ghana, modifie le débit de l'eau et des sédiments, diminue le volume de sédiments se déversant sur le littoral et accentue ainsi l'érosion.

## Les solutions

Différentes interventions ont permis de protéger les ressources naturelles côtières, notamment la création de zones protégées, l'octroi de droits d'usage territoriaux dans les pêcheries (DUTP), l'échange de crédits carbone « bleus », la planification de l'affectation des sols, les analyses environnementales régionales, et la réalisation d'études d'impact environnemental pour les grands projets d'infrastructures.

La reconnaissance du rôle essentiel des ressources naturelles telles que les mangroves, les forêts côtières et les marécages dans la réduction des risques de catastrophes est croissante. La réhabilitation des forêts de mangroves et d'autres types d'infrastructures environnementales – comme solution unique ou couplée à des infrastructures traditionnelles (dites « infrastructures grises ») – peut contribuer à réduire les risques de catastrophes et améliorer la gestion du littoral. Ces infrastructures « vertes » sont souvent bien moins coûteuses que les infrastructures « grises » (WRI 2012).

L'impact de la dégradation et de la destruction et de la dégradation des ressources naturelles côtières transcende dépasse les frontières. Des efforts coordonnés sont donc

La pollution – due au déversement de déchets solides, au rejet d'effluents domestiques et industriels non traités, et à l'eutrophisation causée par les résidus agricoles – endommage les marécages, les mangroves et les récifs coralliens. La pollution marine, les pratiques de pêche commerciale et la prospection et l'exploitation pétrolière en mer menacent les récifs coralliens d'eau froide dans l'archipel du Cap-Vert. L'exploitation minière et pétrolière contribue de manière significative à la dégradation des environnements côtiers et marins.

La viabilité des activités économiques le long de la côte, la protection des établissements humains et la survie de nombreuses espèces animales et végétales dépendent directement de la protection de ces ressources essentielles contre les catastrophes naturelles et imputables à l'homme.

requis pour développer des solutions adaptées à tous les acteurs. Pour identifier et mettre en œuvre des solutions viables à long terme, les pays du littoral ouest-africain doivent donc intensifier la coopération régionale et les processus décisionnels intégrés.

## BIBLIOGRAPHIE

- Giri, C., E. Ochieng, L. L. Tieszen, Z. Zhu, A. Singh, T. Loveland, J. Masek, et N. Duke. 2011. "Status and Distribution of Mangrove Forests of the World Using Earth Observation Satellite Data." *Global Ecology and Biogeography* 20: 154–59.
- PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement). 2007. *Les mangroves de l'Afrique de l'Ouest et centrale*. Rapport préparé par le PNUE-DEPI dans le cadre des projets du PNUE liés à la biodiversité en Afrique [http://www.unepwcmc.org/system/dataset\\_file\\_fields/files/000/000/207/original/biodiversity\\_series\\_26\\_FR.pdf?1399476732](http://www.unepwcmc.org/system/dataset_file_fields/files/000/000/207/original/biodiversity_series_26_FR.pdf?1399476732)
- Wetlands International. 2012. *Protection des mangroves et des zones côtières*. <http://africa.wetlands.org/Whatwedo/Mangrovescoasts/tabid/2943/language/fr-FR/Default.aspx>
- WRI (World Resources Institute). 2012. *Green vs. Gray Infrastructure: When Nature Is Better than Concrete*. <http://www.wri.org/blog/2012/06/green-vs-gray-infrastructure-when-nature-better-concrete>.

Le Programme de gestion du littoral ouest-africain (« WACA » en anglais) est une plateforme de mobilisation visant à assister les pays ouest-africains à gérer de façon durable leur littoral et à renforcer la résilience socio-économique aux effets du changement climatique. Ce programme vise également à faciliter l'accès des pays qui y participent à l'expertise technique et aux ressources financières.



Programme de gestion  
du littoral ouest Africain

[www.worldbank.org/waca](http://www.worldbank.org/waca)